Agences de développement régional du Canada

Les agences de développement régional (ADR) du Canada sont les intervenantes de première ligne en matière de développement économique au pays. Elles aident à surmonter des défis économiques clés en offrant des programmes, des services, des renseignements et de conseils éclairés qui sont adaptés aux régions respectives.

Les ADR surveillent de près le défi que pose la COVID-19 à l'échelle mondiale et son effet potentiel sur l'industrie du tourisme, votre entreprise, vos travailleurs, ainsi que l'économie.

Si vous êtes exploitant d'une entreprise touristique ou d'une petite ou moyenne entreprise, qui a r eçu un financement d'une ADR et si la COVID-19 a un effet sur vos opérations,vous êtes encouragé à communiquer avec votre ADR locale. Votre ADR locale pourra évaluer votre situation et vous fournir des conseils.

- Vous pourriez être admissible à un financement additionnel et à un assouplissement de vos arrangements.
- Chaque cas sera évalué individuellement à mesure que la situation évolue afin de déterminer si un soutien additionnel est nécessaire.

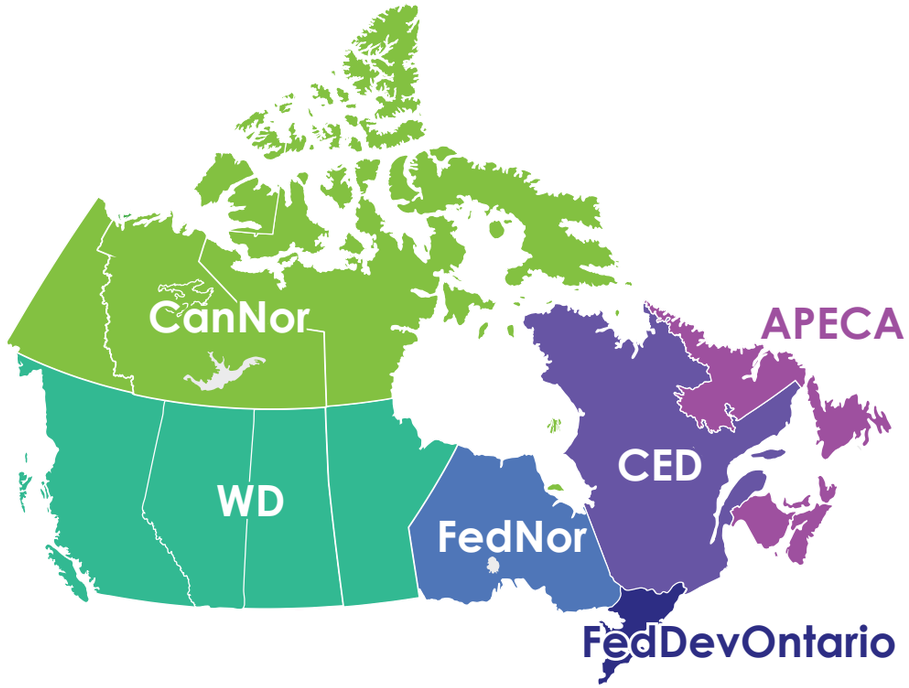

Agence canadienne de développement économique du Nord
1-855-897-2667

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
1-888-338-WEST (9378)

FedNor
1-877-333-6673

FedDevOntario
1-866-593-5505

Développement économique Canada pour les régions du Québec
1-800-561-0633

Agence de promotion économique du Canada atlantique
1-800-561-7862

Si vous possédez une entreprise touristique ou une petite ou moyenne entreprise qui ressent les effets des changements soudains à l'économie et si vous avez rapidement besoin d'aide, les ADR peuvent vous offrir :

- un accès à un financement fédéral pou vous aider à maintenir vos opérations.
- des conseils et des services d'orientation pour trouver d'autres programmes et services fédéraux à votre disposition.

Nous prenons des mesures
Le gouvernement du Canada fait des efforts pour appuyer les entreprises touristiques, autres entreprises et les travailleurs qui ressentent les effets de la pandémie de COVID-19. Voici de nouveaux investissements et des mesures dont vous pouvez profiter :

- Amélioration du programme Travail partagé pour aider à appuyer les employeurs et leurs travailleurs qui ressentent les effets d'un ralentissement des affaires en raison de la COVID-19.
- Élimination de la semaine d'attente obligatoire pour demander des prestations de maladie de l'assurance-emploi.
- Vous pourriez être admissible à la nouvelle Prestation canadienne d'urgence (PCU), conçue pour les Canadiens qui ne peuvent pas travailler en raison de la COVID-19.

Pour le bien de votre entreprise et de vos travailleurs, vous êtes encouragés à communiquer avec Service Canada en composant le 1-800-OCanada (1-800-622-6232) afin d'obtenir plus amples renseignements sur d'autre soutien gouvernemental à votre disposition.

Vous pouvez consulter le site Canada.ca/le-coronavirus pour obtenir les plus récents renseignements.